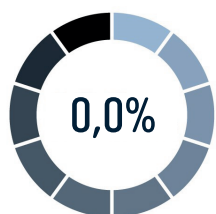


# Résultat index égalité femmes-hommes 2020

Selon le barème du Ministère du Travail

## Indicateur n°1 : Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes

Résultat :



Note :



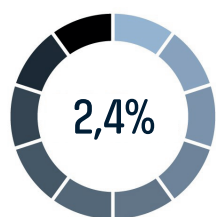
	- de 30 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 ans et +
Ouvriers	NC	0,90%	0,20%	0,20%
Employés	NC	-2,60%	0,10%	NC
Techniciens et Agents de maîtrise	-1,30%	-7,80%	-1,40%	6,90%
Ingénieurs et Cadres	NC	NC	NC	NC

## Indicateur n°2 : Taux d'augmentation entre les femmes et les hommes

Cet indicateur n'est pas calculable car il n'y a pas d'augmentation individuelle au sein de l'entreprise.

## Indicateur n°3 : Ecart de taux de promotions entre les femmes et les hommes

Résultat :



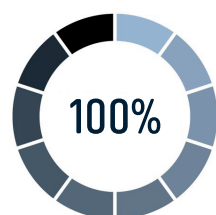
Note :



	Ecart de taux de promotions
Ouvriers	0,30%
Employés	-3,30%
Techniciens et Agents de maîtrise	-15,30%
Ingénieurs et Cadres	NC

## Indicateur n°4 : Pourcentage de salariées augmentées dans l'année suivant leur retour de congé maternité

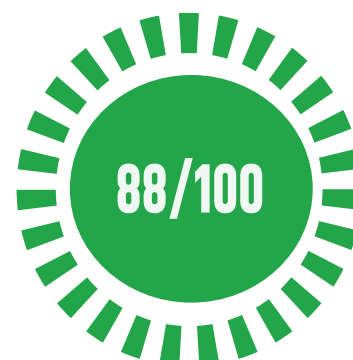
Résultat :



Note :

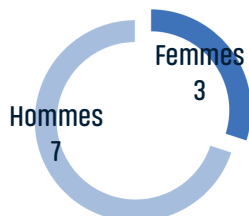


Note finale :



## Indicateur n°5 : Nombre de salariés du sexe sous représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations

Résultat :



Note :



Au 31/12/2020 : 23% de femmes et 77% d'hommes dans l'entreprise